

# INFOS.KOM Kœnigsmacker Métrich, Cité des Officiers



**Numéro  
19**



M  
A  
I  
  
2  
0  
1  
9

# PETITS RAPPELS

## DU BIEN VIVRE ENSEMBLE



### ❖ Bruit : l'affaire de tous

Le bruit est omniprésent dans notre environnement. Il se manifeste souvent par les véhicules à moteurs non entretenus, trafiqués ou techniquement bruyants : mobylettes, motos, motocross, quads, également par des outils : nettoyeurs haute pression, tondeuses à gazon, broyeurs à végétaux, aspirateurs, perceuses, etc., et enfin le bruit engendré par la musique forte.

Il est rappelé que l'arrêté municipal du 19 mai 2015 stipule que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils tels que tondeuses à gazon, perceuses, scies électriques ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h00 à 19h00**
- **Les samedis : de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**
- **Les dimanches et jours fériés : de 09h00 à 11h30**

Il est instamment demandé aux propriétaires de mobylettes, motos ou scooters, d'utiliser des véhicules conformes à la législation, notamment au niveau du bruit.

### ❖ Brûlage des déchets

Tout brûlage à l'air libre, y compris pour les déchets issus des tailles de haies ou d'arbres, est strictement interdit. Les déchets verts doivent être conduits à la déchetterie. Aucun feu à l'air libre ne peut être fait à moins de 200 mètres des habitations. Les déchets verts (éléments issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage...) (annexe II de l'article R 541-8 du code de l'environnement), relèvent de la catégorie des déchets ménagers et assimilés. Leur brûlage est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental type.

#### ✓ Horaires de la déchetterie de Koenigsmacker :

- Du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars :  
Du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h à 17h.  
Le samedi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17h.
- Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre :  
Du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.  
Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

### ❖ Animaux

La propreté du village n'est pas seulement l'affaire des agents municipaux, elle dépend aussi des efforts de chacun. La vie en communauté implique quelques règles élémentaires de savoir-faire.

Nous vous invitons par conséquent, en tant qu'administré de la Commune, mais aussi en tant que propriétaire d'un chien, à vous y conformer et à assumer vos responsabilités. Il n'y a aucun déshonneur à ramasser les déjections de son animal. Il s'agit, bien au contraire, d'un acte citoyen.

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Comme toutes les années le premier trimestre est consacré principalement à l'élaboration du budget avec toujours les mêmes contraintes : moins de subventions, moins de dotations et des charges supplémentaires.



L'année 2018 dégage un excédent de fonctionnement et d'investissement qui nous permettent de réaliser une partie des travaux d'investissement sans recourir à l'emprunt d'où l'importance primordiale de faire des efforts sur les dépenses de fonctionnement sans toutefois diminuer les services apportés à la population.

Les travaux prévus en investissement pour 2018 ont été réalisés ou en phase de l'être :

- Lotissement du Blosberger
- Salle socio-culturelle Moulin Borens
- Remplacement toiture du logement de l'ancienne école
- Travaux d'enfouissement des réseaux secs et élargissement du chemin du Mehwinkel
- Mise en place d'un réseau d'assainissement collectif chemin du Mehwinkel (Maitrise d'ouvrage et dépenses réalisées par le SIAKOHM).

Pour 2019 nous apporterons la touche finale au lotissement du Blosberger, à l'aménagement de la salle socio-culturelle et à la révision du PLU.

Nous démarrerons les travaux d'enfouissement des rues Poster, de la Chapelle (en partie) et rue de la Gare

La commune lancera également le projet de construction d'un espace intergénérationnel et multifonctionnel. Il servira notamment à la cantine et au périscolaire pour les enfants scolarisés à la Magnascole et de salle de fêtes les week-ends.

Je voudrais remercier très sincèrement les adjoints, les membres du Conseil Municipal, le personnel communal pour leur participation tout au long de l'année au bon fonctionnement de la mairie.

Un grand merci également à vous toutes et tous habitants de Koenigsmacker Métrich Cité des Officiers, aux associations pour votre aide au quotidien.

Très cordialement et amicalement,

Pierre Zenner

Maire de Koenigsmacker – Métrich – Cité des Officiers  
Conseiller Départemental

# Finances Budget 2018



## Dépenses de fonctionnement 2018



Les finances de la commune sont saines avec pour 2018 un nouvel excédent de fonctionnement de 272 105 €.

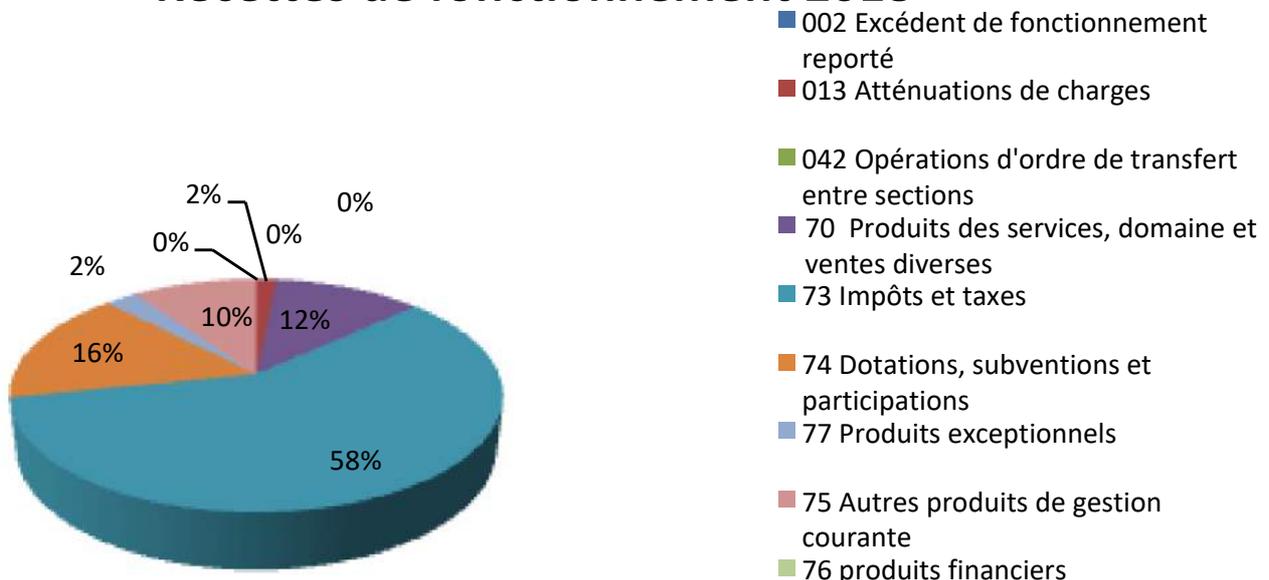
Le compte administratif de la Commune se présente comme suit:

- Dépenses 1 057 881€
- Recettes 1 329 986€

Les excédents de fonctionnement et d'investissement s'élèvent au total à 337 786 €. Malgré les baisses de dotations et de subventions, tous les dossiers sont traités en optimisant le recours aux aides possibles, une attention toute particulière est apportée au suivi des dépenses de fonctionnement.

Cette gestion méticuleuse nous permet de nous projeter sur quelques dossiers importants pour la prospérité de notre commune.

## Recettes de fonctionnement 2018



# Quelques précisions budgétaires

L'essentiel des recettes d'une commune se compose des impôts locaux et des subventions consenties par les différents organismes étatiques et collectivités territoriales (département, région...)

## Les taux des différentes taxes à Kœnigsmacker

Taxe d'habitation	7.10%
Foncier bâti	9.06%
Foncier non bâti	40.70%

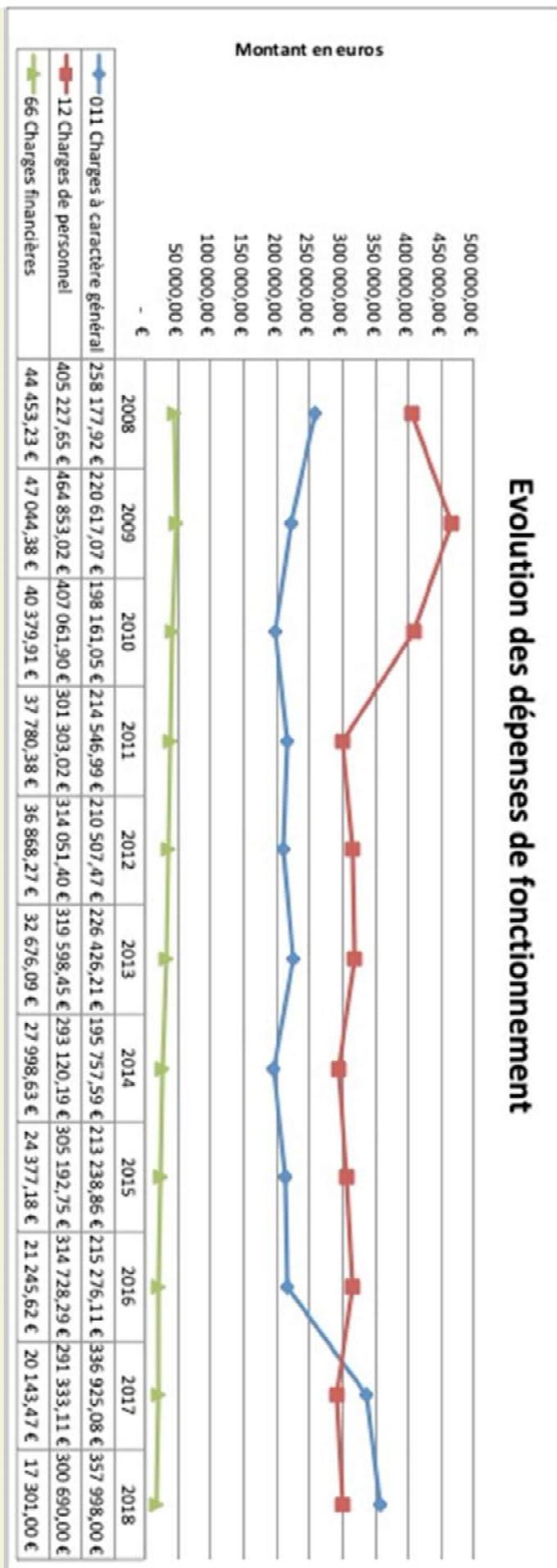
## Taux moyen du canton de Metzervisse

Taxe d'habitation	10.22%
Foncier bâti	11.80%
Foncier non bâti	50.13%

Malgré une légère hausse des impôts chaque année, les habitants bénéficient de taux moindres par rapport à de nombreuses autres communes, qui ont fait le choix d'augmenter parfois drastiquement leurs taux. Cette démarche sera possible tant que notre santé financière le permettra.

## Les subventions aux associations

33.000 € sont alloués aux nombreuses associations de la commune pour les soutenir dans leur fonctionnement au quotidien, dans leur démarche d'animation de et de rayonnement sur notre territoire.



# Nouvelle salle socio-culturelle

## Moulin Borens



Le moulin Borens a été légué à la commune par Erwin Borens il y a quelques années. Trace importante du patrimoine communal, il a alors été décidé de le restaurer pour en créer un foyer socio-culturel en conservant ce qui pouvait l'être des anciens mécanismes.

Cette nouvelle salle de 120m<sup>2</sup>, auxquels vient s'ajouter un espace d'accueil, bar et des sanitaires, sera idéale pour des concerts, expositions, manifestations culturelles, réunions d'associations, voire petites manifestations familiales.

Elle sera complétée en extérieur par un grand auvent et facilitera ainsi l'organisation des fêtes de la commune. Il ne sera plus nécessaire de monter des chapiteaux qui sont toujours une charge de travail pour les bénévoles et un coût supplémentaire de location.

Situé en bord de Canner, ce site privilégié sera le cadre idéal pour l'animation et la vie culturelle de notre village.



Une fois terminé et réceptionné par la commission de sécurité, si vous êtes intéressés par une location, n'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou au 03 82 59 89 10.



## Travaux Chemin du Mehwinkel

Des travaux de mise en conformité de l'assainissement collectif financés par le Siakohm ont été réalisés par l'entreprise Schiel.

Montant des travaux : 120 000€ HT

La commune a quant à elle financé les travaux de requalification et d'enfouissement des réseaux secs basse tension, téléphonie et éclairage public.

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Citéos

Montant des travaux avec enrobés:

192 000€ HT





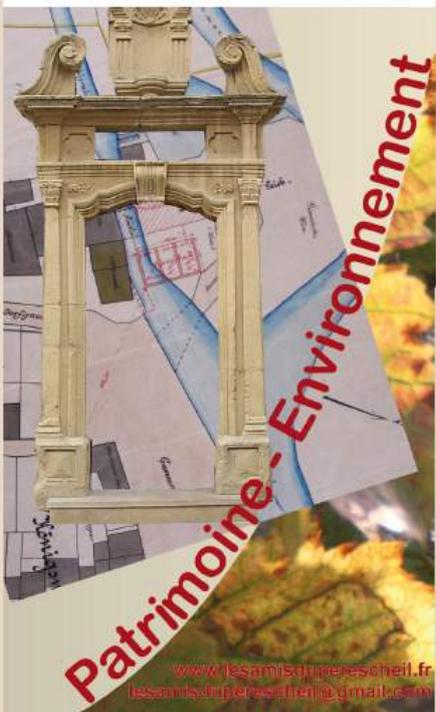
### Qui était Jean Vincent Scheil 1858-1940?

Jean Vincent Scheil né à Kœnigsmacker, 2 place de la Halle est un Père de l'ordre de St Dominique. Il était mondialement connu comme l'assyriologue ayant traduit l'un des plus vieux codes de loi, le code d'Hammourabi au début du XXème siècle

### L'association

C'est à l'occasion du 150ème anniversaire de la naissance de Jean Vincent Scheil en 2008 que l'association des Amis du Père Scheil a été créée.

Le but de l'association est de valoriser le patrimoine local et l'histoire de Kœnigsmacker et des environs, mais aussi de participer à l'amélioration de la qualité de l'environnement



www.lesamisduperescheil.fr  
lesamisduperescheil@gmail.com

### Nos actions en 2019

L'entretien d'une partie du petit patrimoine local .

Achever la pose de la signalisation du circuit de balade patrimoniale «Sur les traces de Jean Vincent Scheil à Kœnigsmacker» (départ place de la Halle).

La mise en valeur de l'abri (datant de la seconde guerre mondiale) rue de Sierck.

La revue n°11 «Entre Moselle et Canner» en collaboration avec l'ANPVC de Buding , le groupe LPO de la vallée de la Canner à Luttange.

La participation à la journée des associations de la CCAM en septembre.

Le Salon des Vins de Moselle et d'ailleurs et la fête de la Vigne en collaboration avec l'association des sommeliers d'Europe et avec la participation de la musique de Métrich.

Des recherches documentaires aux archives départementales et municipales, chez des particuliers (pour étoffer nos prochaines publications et expositions)

Du 12 au 20 octobre 2019 «Les Amis du Père Scheil» organise une exposition de photos «KœNIGSMACKER RETOUR SUR IMAGES» Moulin Borens (les après-midis de 14h à 19h).

***Vous avez certainement des anciennes photos de KœNIGSMACKER, de METRICH, de la CITE DES OFFICIERS oubliées dans une boîte ou classées dans un album photos des vidéos ou des films de vieux articles de presse etc... Cette exposition sera l'occasion d'assembler des éléments de votre patrimoine local qui est aussi notre mémoire collective. L'exposition ne pourra se faire qu'avec la participation du plus grand nombre d'entre vous .***

L'association recherche des photos prises dans le village avant 2010, pour réaliser des panneaux d'exposition. **Merci de nous adresser vos clichés ou de nous contacter avant le 1er août 2019.**

Les photos seront soit scannées soit photographiées puis restituées de suite au propriétaire . Vous pouvez aussi transmettre les photos directement par mail à l'adresse ci dessous.

**Mail: lesamisduperescheil@gmail.com**

*Pour tous renseignements complémentaires concernant l'exposition s'adresser à:*

Jean-Marc CASALI au 03 82 50 14 54

ou par mail: lesamisduperescheil@gmail.com

Votre patrimoine local vous intéresse, rejoignez-nous en adhérant à l'association!

le Président Daniel BURY .

### BULLETIN D'ADHESION

Nom - Prénom:.....

Adresse:.....

Adresse mail:..... Tel:.....

Adhère à l'Association «les Amis du Père Scheil» **Montant de la cotisation 2019**

Particulier 10€, Entreprise ou commerçant 30€, Membre bienfaiteur 50€,

Date et signature

**Chèque à l'ordre de: Association «les Amis du Père Scheil»**

Chez Daniel BURY 1 chemin du Mewinckel 57970 Kœnigsmacker

www.lesamisduperescheil.fr mail: lesamisduperescheil@gmail.com

# Etat civil 2018

MALEC Sandrine & BIRMANN Didier	21/04/2018
INFANTINO Mélanie & DI PASQUALE Gianluca	26/05/2018
BRUNONI Lucile & GORNIK Nicolas	09/06/2018
GENISSEL Cécilia & ZAGO Lucas	16/06/2018
MORET Sabine & HEYMANN Michaël	30/06/2018
KENNEL Jocelyne & FELTIN Arnaud	16/08/2018
JACQUES Elodie & DELLES Jonathan	18/08/2018
THIRIAT Régine & GOULON Cyrille	20/10/2018
IGNACZAK Bénédicte & ADJONIK Thibaut	01/12/2018
ROSTAING-TAYARD Géraldine & DELABOUGLISE Guillaume	22/12/2018



WAGNER Madeleine 15/01/2018	
TRONCA Fernoto	31/01/2018
VEDRAL Marguerite	13/02/2018
KONNE Alphonsine	14/02/2018
BERGHMANS Pierre	13/03/2018
LEGRAND Sébastien	15/04/2018
TEMPIO Elisabeth	05/05/2018
MARTORANO Marie-Véronique	15/05/2018
BENNET Monique	16/05/2018
DANTEC Robert	26/06/2018
GERARD-BENACCHIO Alexandra	28/06/2018
WALANUS Sophie	30/06/2018
MARCHAND Cécile	03/07/2018
HEIT Marcel	03/07/2018
SEBIA Houria	29/09/2018
RIBON Stéphane	28/10/2018
NEY Gilberte	09/12/2018
BORRE Marguerite	22/12/2018
SCHERER Andrée	24/12/2018

FEOLI Noa		07/01/2018
CABANA Naïa		07/01/2018
RASAOTRAMALALA Théo		19/01/2018
SAJDERA Miya		24/01/2018
GENILLEAU Célia		21/02/2018
FRIES Edward		25/02/2018
VALETTE Benjamin		13/04/2018
TEKEYAN Andrea		15/04/2018
POLI Tamara		25/04/2018
BURRIELLO Lila		19/05/2018
BIRMANN Eliott		22/06/2018
EVARD MARTIN April		20/07/2018
DESIRO Amelia		23/07/2018
SAMTMANN BOLLINGER Erine		30/07/2018
CICA Elizabeth		12/08/2018
DELLES Charly		06/09/2018
POILLET Sélène		15/09/2018
LAMBINET Oscar		22/09/2018
HENRY Léo		16/10/2018
GUERDER MALLINGER Arthur		19/10/2018
TRIOLET Mathieu		04/11/2018
BURTSCHHELL Zélie		28/11/2018
BOMBARDIER Léopoldine		17/12/2018
OUALI Sarah		28/12/2018

## Ostéopathie animale

Habitante de Kœnigsmacker depuis plus de 10 ans, diplômée en ostéopathie animale en 2016 au terme de 5 ans d'études, Emilie Mathieu exerce l'ostéopathie animale à domicile et en cabinet pour le bien-être de tous vos animaux.

Qu'est-ce que l'ostéopathie animale ? L'ostéopathie est un ensemble de techniques manuelles visant à rétablir l'équilibre d'un corps. Elle ne se focalise pas uniquement sur les os et les articulations mais va avoir un effet sur l'ensemble des systèmes (musculaire, nerveux, circulatoire, digestif etc).

L'ostéopathie cherche la cause du déséquilibre, au-delà de la conséquence exprimée par le corps. Elle ne traite pas un symptôme, une maladie, mais prend en charge un être dans sa globalité.

***On ne "répare" pas un animal comme on le ferait d'une machine.***

On lève des dysfonctions afin de permettre au corps de retrouver l'harmonie, l'équilibre qui lui est propre et tout son potentiel d'auto-guérison.

*Cabinet d'ostéopathie animale et de rééducation fonctionnelle*

*Salle Toutousport – rue de la gare – Kœnigsmacker*

*06 86 54 85 08 – emilieosteopathie57@gmail.com*

*<https://osteoanimo.jimdo.com/>*

*<https://www.facebook.com/emilie.mathieu.osteo>*



Dans le cadre de mutations, Mme Morreale, ancienne secrétaire générale de notre mairie, rejoint la commune d'Hagondange.

Elle est remplacée par Mme Steinmetz qui nous vient de la commune de Bettelainville



Nous souhaitons bonne continuation à Mme Morreale dans la poursuite de sa carrière.

**Bienvenue à notre nouvelle collaboratrice!**

## UFC Que choisir

Une permanence est désormais en place à la mairie de Kœnigsmacker chaque troisième mercredi du mois de 09h00 à 11h00.

N'hésitez pas à venir vous renseigner sur vos droits en matière de consommation.

En dehors de ce créneau, vous pouvez également vous rendre au 2 rue d'Austrasie à Thionville tous les jours de 14h00 à 18h00.

# AGENDA

## JUIN

22 Juin

Kermesse scolaire par l'APE

29 Juin

Fête de la Musique à Métrich par l'Ecole de Musique

30 Juin

Vide-dressing

## AOÛT

10 & 11 Août

Fête Patronale par le Comité des Fêtes  
Feu d'artifice le samedi soir

30 Août

Rock & Beer par l'Union Sportive

## SEPTEMBRE

08 Septembre

Vide-dressing

15 Septembre

Brocante par l'ASC2 Vallées

21 Septembre

Fête de la Flam à Métrich par le Comité des Fêtes

29 Septembre

Loto par les Donneurs de Sang

## OCTOBRE

06 Oct.

Repas interparoissial

13 Oct.

Loto par l'Association les Peupliers

20 Oct.

Repas des Anciens

27 Oct.

Marche par l'AJKS

## NOVEMBRE

10 Nov.

Fête de la Vigne par les Amis du Père Scheil

17 Nov.

Bourse aux Jouets par l'APE

24 Nov.

Loto par les Pompiers

## DECEMBRE

01 Déc.

Loto de Noël par le Comité des Fêtes

07 Déc.

Téléthon

08 Déc.

Bourse aux Jouets par l'Union Sportive

# La Vie de votre Commune en photos



# Contacts utiles



## Premiers secours et professionnels de santé

### URGENCES

<b>SAMU</b>	<b>15</b>
<b>Pompiers</b>	<b>18</b>
<b>Police</b>	<b>17</b>
<b>Gendarmerie Metzervisse</b>	<b>03 82 56 80 70</b>
<b>Gendarmerie Guénange</b>	<b>03 82 82 64 27</b>

**Centre anti-poison Nancy**  
03 83 32 36 36

**Cabinet Infirmiers**  
Mme Entringer / Mme Winzenrieth  
03 82 55 02 71

**Médecin**  
M. Nguyen Son Nguyen  
03 82 55 09 09

**Kinésithérapeutes**  
Mme Laurence Wilhelm  
03 82 55 09 14  
M. Philippe Houppert  
03 82 56 04 25

**Pédicure-podologue**  
Mme Heintz Caroline  
03 82 83 63 66

**Orthophoniste**  
Mme Grandiz  
03 82 50 73 88

**Pharmacie**  
M. et Mme Lemerre  
03 82 59 55 22

**Réflexologie**  
Mme Béatrice Schneider  
06 72 45 40 42

## Administrations

**Sous-Préfecture**  
03 82 59 19 20

**CCAM**  
Arc Mosellan  
03 82 83 21 57

**SIKOHM**  
Assainissement  
03 82 85 98 60

**SIDEKOM**  
85 98 60  
Eau  
03 82

**GRDF** Dépannage  
0800 47 33 33

**ERDF** Dépannage  
0972 67 50 57

**Magnascole**  
Elementaire  
03 82 83 19 78

## Aide à la personne

**Assistante sociale du**  
**secteur Mme Rouzé**  
03 87 35 01 20

**Service à domicile personnes**  
**âgées**  
Global Service Lorraine  
03 08 53 75 22

## Vie pratique

**Vétérinaire**  
03 82 88 06 21

**Carrefour Market**  
09 67 74 05 96

Responsable de la publication:

Natacha Vaz

Crédit photos: Philippe Even

Impression: Repro 2000